

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril 2023, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 03 avril 2023

Secrétaire de séance : Fabienne Agnoux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20230411-DEL_2023_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Jean BOINET.

ABSENTS EXCUSES : Brigitte LAURENSOU, Stéphanie MAGNE, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) : Brigitte LAURENSOU donne procuration à Sandrine LETOQUIN

Stéphanie MAGNE donne procuration à Jeanne-Marie AMOREIRA

Délibération n° 2023-28

Intégration du budget du lotissement de La Taulie au budget principal

Monsieur le maire explique qu'en 2012 par délibération du 12 avril le conseil municipal a constitué un budget annexe au budget principal pour l'opération « création du lotissement de La Taulie » avec 8 lots.

A ce jour 6 lots ont été vendus, il propose d'intégrer ces lots au budget principal en tant que biens privés, il sera toujours possible de les vendre ultérieurement.

Le budget annexe rembourse l'avance budgétaire à hauteur de 157 323.76€, le prix des terrains intégrés sera de 72 254.08€, le solde en trésorerie sera de 12 092.30€.

Le conseil municipal après avoir délibéré décide :

- Le remboursement de l'avance budgétaire à hauteur de 157 323.76€
- L'intégration des deux terrains au budget principal pour un prix de 72 254.08€
- De clôturer le budget annexe du lotissement et donne pouvoir à monsieur le maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Membres : 15

Présents : 12

Représenté(s) : 2

Nombre de votants : 14

Exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX

